

Point d'étape sur le statut local de quatre espèces du genre *Sylvia* dans le Rhône au début du XXI^e siècle

Présence et évolution des connaissances locales sur *Sylvia hortensis*, *Sylvia melanocephala*, *Sylvia cantillans* et *Sylvia undata*

Olivier IBORRA

Introduction

Bien que la classification systématique ne soit pas encore, à l'époque, assise définitivement, OLPHE-GALLIARD (1891), dans son catalogue sur l'avifaune de la région lyonnaise, mentionne différentes espèces de sylviidés. Parmi elles, la seule à être citée, parmi les 4 espèces dont il va être question ici, est *Sylvia orphea*, aujourd'hui devenue *Sylvia hortensis*, la Fauvette orphée. Les trois autres espèces concernées ici ne sont pas évoquées. C'est dire si, à l'époque, il était, d'une part, difficile de déterminer exactement les espèces et, d'autre part, si la distribution de ces espèces a évolué et continue à changer. MAYAUD (1936) avait présenté leur statut dans son *Inventaire des oiseaux de France* (voir Annexe 1), mais c'est aussi bien ancien maintenant !...

La Fauvette pitchou *Sylvia undata* est celle qui présente la plus large distribution, du Maghreb, au sud de la Méditerranée, au nord-ouest de l'Europe et au sud de la Scandinavie (EBBA 2, 2020). Les trois autres ont une répartition méditerranéenne, pour certaines, de la péninsule ibérique à l'ouest, à la Turquie à l'est (*S. melanocephala* et *S. cantillans*), la Fauvette orphée *S. hortensis* restant celle dont la distribution est la plus centrée sur le bassin méditerranéen occidental, incluant l'Espagne, le sud de la France et la péninsule italienne (EBBA 2 *op. cit.*).

Dans tous les cas, pour ces quatre espèces, lorsqu'on regarde leurs limites de répartition vers le nord, dans la partie est de la France, la région lyonnaise semble être, soit une des limites de distribution avec mentions de nidification, éventuelles ou certaines, ponctuelles et variables, selon les années (<https://www.faune-rhone.org/>), soit être aux abords de cette limite (*S. melanocephala* et *S. cantillans*), la première nichant en Bourgogne et la seconde dans l'Ain.

Cette situation, qui n'est pas nouvelle, a été mise en lumière, à l'orée des années 2000, lorsque plusieurs auteurs (COCHET 2003 ; IBORRA & LADET 2003 ; LADET 2003 ; MEZZANI 2002 & 2005) ont mis en évidence la présence régulière de l'une ou l'autre espèce en limite septentrionale d'aire de répartition en France. La situation a été analysée au début de la décennie passée par IBORRA (2010) à l'échelle de l'ancienne région rhônalpine et a été décortiquée à l'échelle nationale (DUBOIS *et al* 2008). Une analyse causale a été proposée à la même époque (DUBOIS 2007). Dans la décennie passée, le suivi de l'évolution de ces limites a permis de mettre en évidence la persistance de ces situations qui sont devenues stables, notamment pour la Fauvette mélanocéphale dont on sait aujourd'hui qu'une des limites mondiales septentrionales de son aire de répartition est située en Saône-et-Loire (GILOT 2015 a).

Pour la Fauvette passerinette, il existe des noyaux de populations nicheuses régulières dans les départements de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie au nord de la région lyonnaise (GILOT 2015 b ; <https://www.faune-ain.org/> ; <https://www.faune-isere.org/>). Dans la région lyonnaise, dans les coteaux et Monts du Lyonnais, TISSIER (2017) ne mentionne comme régulière que la Fauvette mélanocéphale, la Fauvette pitchou et la Fauvette passerinette étant rangées dans les espèces très rares. En 2019, LE COMTE & TISSIER (2019), avec un choix différent du territoire et des espèces à traiter, réalisé par les auteurs, mentionnent les quatre espèces, avec encore une mention particulière pour la Fauvette mélanocéphale, les trois autres restant rares.

Deux raisons nous ont incités à réaliser ce point d'étape.

L'année 2021 est marquée par les lancements de plusieurs enquêtes, à la fois au niveau national avec le projet *Oiseaux de France 2021-2024* (<https://www.oiseauxdefrance.org>), mais également au niveau local avec le projet de réalisation du premier atlas des oiseaux de la ville de Lyon (2021-2024, https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=20088, coordonné par Cyrille FREY). Il nous est apparu intéressant ici de faire un état des lieux local en début de décennie sur la situation de ces quatre espèces dans le Rhône et la Métropole de Lyon.

JIGUET *et al.* (2021) attirent l'attention sur l'intérêt des cartes issues de modélisations de la distribution d'oiseaux nicheurs, grâce aux données des programmes publiées pour la première fois dans EBBA 2 (op. cit.). Pour ces auteurs, cela permet de bien identifier les noyaux de forte densité des populations pour les espèces communes dont les données ont pu être traitées de cette manière. À l'examen de ce type de rendu, nous nous permettons humblement d'y voir un second intérêt, tout aussi intéressant que le premier, nous semble-t-il : la mise en évidence des limites d'aire de reproduction attendues pour chacune des espèces dont les données permettent une modélisation de ce type. Bien que l'échelle européenne d'analyse soit complètement différente dans cet ouvrage, les cartes mettent en évidence, pour 3 des 4 espèces, que ces limites de répartition attendues pour la période de reproduction concernent la région lyonnaise. Elle est, soit très proche (*S. hortensis*, EBBA 2, p.672, à l'ouest de Lyon), soit incluse (*S. cantillans*, EBBA 2, p 681 ; *S. melanocephala*, EBBA 2, p.679). Seule *S. undata* présente une limite de répartition de reproduction plus méridionale (EBBA 2, p.684).

Quel est l'apport, dans ce contexte, d'une analyse spécifique de la situation locale pour chacune de ces quatre espèces ? Est-ce que les données de la base *faune-rhone* permettent de traduire cette évolution ? Dans l'affirmative, comment cela est-il visible par rapport au point de référence régional (IBORRA, op. cit.) et comment s'inscrivent-elles dans le contexte général évoqué ci-dessus ?

Matériel et méthodes

1 - Territoire d'étude : le Rhône et la Métropole de Lyon

Le département du Rhône a une superficie de 2715 km² depuis janvier 2015, date à laquelle le territoire métropolitain du Grand Lyon a été détaché de celui-ci. Le territoire de la Métropole de Lyon a une superficie de 533 km². L'ensemble du territoire concerné par la note est donc de 3248 km². Le nombre total de communes est de 267, dont 59 dans la Métropole de Lyon <https://www.regions-et-departements.fr/departement-69-rhone>.

Ces 3248 km² peuvent être partagés en trois grands ensembles :

- Un ensemble agricole, constitué d'une surface agricole utile de 1386 km², soit 42 % de cette superficie ;
- Un petit ensemble forestier de 770 km², soit 24 % de cette superficie ;
- Un ensemble urbain et péri urbain, constitué de la Métropole et des centres urbains du département, soit 1092 km² (34 % de cette superficie) : 559 km² (17 %) hors Métropole et 533 km² (16 % de cette superficie) de territoire métropolitain.

En nombre d'habitants et selon la définition classique¹ (François DUMONT 2019), 41 % sont urbains (N = 86, dont les 59 de la Métropole) et 58 % sont ruraux.

2 - Origine des données

Les données utilisées ici sont exclusivement celles de la base de données *faune-rhone* extraites sur demande auprès du coordinateur de la base (C. FREY) pour cette note. À cela s'ajoute la prise en compte d'informations d'origine bibliographique, locale ou régionale, permettant d'apporter des éléments appuyant les données (CORA 2003 ; IBORRA *op. cit.* TISSIER *op. cit.* ; LE COMTE & TISSIER *op. cit.*). Les données extraites couvrent la période du 11 mars 2001 (première donnée de *Sylvia cantillans*) au 14 mars 2021 (dernière donnée de *Sylvia melanocephala* de l'extraction initiale).

¹ Un bâti est considéré comme rural si le centre de la ville abrite moins de 2000 habitants ; ou s'il réunit moins de la moitié de la population de la ville, à l'inverse il sera considéré comme urbain si le nombre d'habitants dépasse 2000 habitants.

Par souci de précision et de rigueur, au vu de la période de rédaction de cette note, nous avons complété, pour les quatre espèces, grâce à la possibilité de consultation multicritères dans la base, cette extraction initiale, par un examen des données entre les 15 mars 2021 et 12 juin 2021. Ceci nous permettant de prendre en compte les dernières données de reproduction et de présence pour les différentes espèces.

L'analyse porte donc sur un total de 618 observations du 11 mars 2001 au 12 juin 2021. Dans cet ensemble, le poids de la Fauvette mélanocéphale est écrasant : 97 % des observations (N = 597), dont 120 rien qu'entre janvier et juin 2021. Pour cette espèce, cela concerne 688 individus.

Pour les trois autres espèces :

- Fauvette pitchou : N = 10 ; 9 individus.
- Fauvette passerinette N = 9 ; 9 individus.
- Fauvette orphée : N = 2 ; 2 individus.

3 - Analyse des données

Hormis pour la Fauvette mélanocéphale, il n'y a pas eu besoin d'analyse spécifique. Les résultats bruts sont donc rapidement présentés, espèce par espèce, avec, si nécessaire, des rappels historiques. Pour la Fauvette mélanocéphale, plusieurs éléments permettent de construire le constat de l'évolution de l'espèce dans le département.

1 – Une présentation générale des données d'octobre 2001 à mars 2021, est issue de l'extraction demandée ;

2 – Une analyse par décennie est réalisée au moyen des cartographies comparatives issues d'analyses multicritères, en tenant compte des indices de reproduction (codes atlas : aucun, possible, probable, certain). Les codes atlas, triés par tableau croisé dynamique, sont le critère discriminant, en faisant la distinction entre les codes traduisant la reproduction probable (4 à 10) et ceux traduisant la reproduction certaine (codes 11 à 18) : https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=41 ;

3 – Un focus sur les données de 2021 met en évidence les éléments les plus récents.

Enfin, dans le contexte plus large énoncé au début de cette note, dans l'objectif d'apporter des éléments de réponse à l'intérêt des citations pour implémenter les données sur les limites de répartition au niveau local, nous aborderons quelques aspects des milieux naturels du Rhône pour aux moins deux espèces : la Fauvette passerinette et la Fauvette mélanocéphale.



Photo n°1 : Fauvette orphée, Ghislain RIOU, in <https://biodiv-occitanie.fr/espece/4242>

Résultats

Analyse spécifique

Fauvette orphée *Sylvia hortensis* : 2 données seulement au XXI^e siècle. Un migrateur à Montagny en avril 2010 et un autre à la Feyssine en avril 2016. OLPHE-GALLIARD in LE COMTE & TISSIER (op. cit.), la trouvait nicheuse au XIX^e. La situation a radicalement changé. En 1952, DOUAUD la mentionne « *Assez commune dans les Monts d'Or : Rochecardon, Saint-Fortunas, Champagne, Val d'Arches, flanc du Mont Saint-Marcel, la zone des vergers...* ». En 1954, ce même auteur in LE COMTE & TISSIER (op. cit.) la trouve « *à l'étoile d'Alaï et dans le ruisseau de Charbonnières* ». De très rares nicheurs subsistaient encore dans les années 1970 (fide A. RENAUDIER). En 2010, IBORRA (op. cit.) attirait l'attention sur la « *fragilité des populations septentrionales* » de cette espèce en Rhône-Alpes, en citant le département de la Loire. Au vu de la carte de modélisation de reproduction de l'EBBA 2 (op. cit.) cette espèce mériterait une attention de recherche toute particulière dans le sud-ouest et l'ouest du département du Rhône. Avec des efforts de prospection, de belles surprises seraient peut-être envisageables.

Fauvette pitchou *Sylvia undata* : assez régulièrement présente dans le Rhône depuis 2001, entre septembre et mars, encore deux données en 2021 en février sur le plateau mornantais, soit au total 10 données. À juste titre, nous semble-t-il, LE COMTE & TISSIER (op. cit.) analysent cela comme des mouvements d'erratisme possibles (?) surtout au printemps et en automne au vu de la figure n°1 ci-dessous. MAYAUD (1936) la disait : « *un peu erratique ou transhumant en hiver* ».

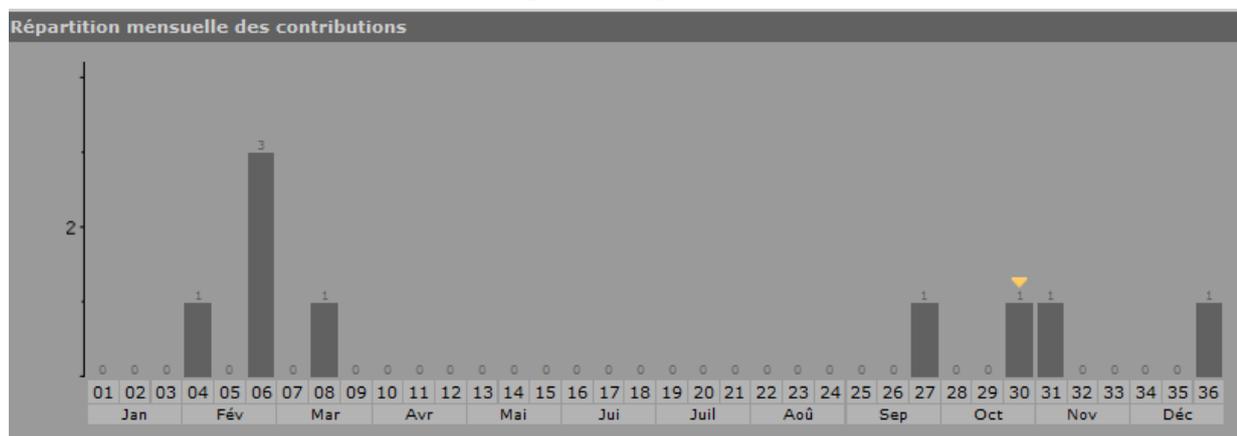


Figure n°1 : Histogramme de répartition mensuelle des observations de Fauvette pitchou *Sylvia undata* dans Faune-Rhône (N = 8)



Photo n°2 : Fauvette pitchou, Dean EADES, in https://fr.wikipedia.org/wiki/Fauvette_pitchou

Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* : régulièrement présente au printemps dès l'arrivée de migration prénuptiale en mars-avril, de la dernière décade de mars à la première de mai. Une donnée d'oiseau en main (au baguage) en avril 2009 avec un indice de reproduction probable et une donnée très récente en mai 2021 sans code de reproduction pourraient laisser penser à un début d'évolution, à surveiller localement attentivement. Ceci est d'autant plus le cas que la carte de modélisation de reproduction de l'EBBA 2 met en évidence une inclusion du département dans l'aire de nidification probable de l'espèce en France, puisque celle-ci remonte clairement au nord de Lyon, avec notamment les populations bien connues de l'Ain.



Photo n°3 : Fauvette passerinette, LPO-PACA, in <https://paca.lpo.fr/protection/>

Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* :

IBORRA (op.cit.) retrace la remontée de cette espèce au nord d'Andance depuis les années 1980. La première observation de mortalité est mentionnée en Valserine dans le département voisin de l'Ain en 1986. De 1990-2000, 7 observations sont mentionnées au nord d'Andance, sans qu'aucune donnée de reproduction quelle qu'elle soit ne soit mise en évidence. Une donnée en janvier 1974 à Bron est citée par BERNARD (1987). RENAUDIER (1997-98) la note occasionnelle dans le Rhône, mais ne la cite pas dans les chroniques de la revue du CORA-Rhône, *l'Effraie*, des années 1990.

Le tableau n°1 ci-dessous met en évidence la présence de l'espèce dans le Rhône depuis 2001.

Code atlas	(Tous)																	Total général
Somme de Nombre	Étiquettes de colonnes																	Total général
Étiquettes de lignes	2001	2003	2006	2007	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total général
☐ Fauvette mélanocéphale	3	1	2	1	13	42	20	21	16	42	42	71	71	29	61	140	45	620
janv							1	1		2	4	2		3	1	3	7	24
févr		1								2	2		4	1	3	29	19	64
mars						9	5	2	2	15	8	20	12	4	11	15	19	122
avr					4	19	3	5	7	8	7	25	20	6	2	4		110
mai				1		3	1	2	2	6	6	6	12	2			19	60
juin						1			2	1	4	3	2		4	7		24
juil						10	4		1	2		1			1	1		20
août					2			3				5			8	14		32
sept			2		1		2	1	2	4	3		7	7	6	7		42
oct	3				6		2	5		1	3	4	5		6	19		54
nov							1			1	1	2		2	7	9		23
déc								2			4	1	9	4	12	13		45
Total général	3	1	2	1	13	42	20	21	16	42	42	71	71	29	61	140	45	620

Tableau n°1 : présence de *Sylvia melanocephala* dans le Rhône d'octobre 2001 à mars 2021

Cette fauvette est présente toute au long de l'année dans le département depuis le début du XXI^e siècle. La figure n°2 complète ces éléments en montrant que la zone de présence est très localisée.

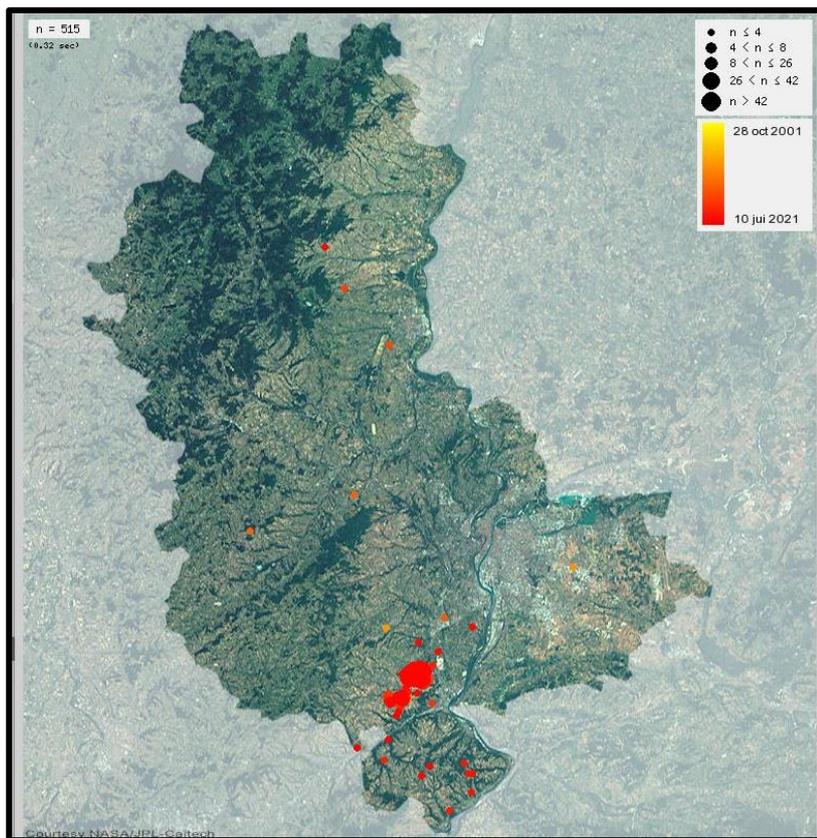


Figure n°2 : carte de présence progressive de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* dans le Rhône entre octobre 2001 et juin 2021 (Faune-Rhône - Analyse multicritères).

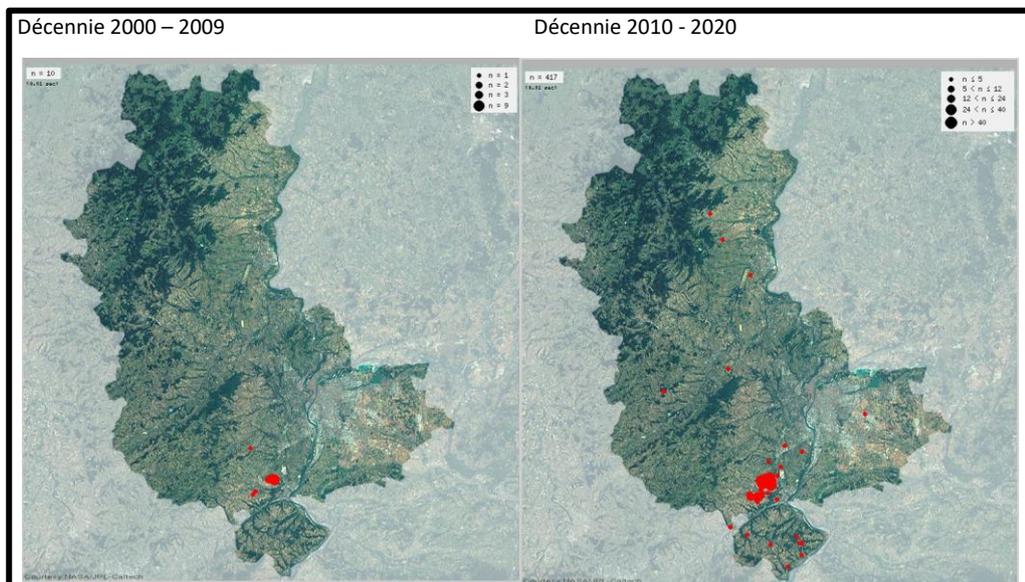


Figure n°3 : évolution de la situation de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* par décennie au XIX^e siècle dans le Rhône : octobre 2001 - juin 2021. (Faune-Rhône - Analyse multicritères)

La comparaison des deux cartes de la figure n°3 met en évidence :

- 1 – Le noyau de population très localisé qui reste au sud-ouest du département, sur le plateau mornantais.
- 2 – Une extension de la répartition vers le nord, l'est et des données plus au sud, dans la décennie la plus récente, à partir de 2010. Cela se matérialise par la quantité d'observations, puisqu'il y a seulement 10 observations entre 2000 et fin 2009, alors que ce nombre atteint 417 entre début 2010 et mi-juin 2021.



Photo n°4 : Fauvette mélanocéphale, juvénile, Ampus, Var, août 2010, Olivier IBORRA

L'analyse des reproductions complète ces premières données. Les indices de reproduction régulière dans le Rhône sont stabilisés au cours de la dernière décennie. Sa présence continue est cependant probable depuis 2005 au moins, peut-être 2000 (GAGET *in litt.*), avec une première mention archivée en 2000 à Montagny (DI NATALE *in litt.*). Elle était probable dans les landes de Montagny avant 2000, mais « sans preuve concrète » selon ANDRÉ (*in litt.*). Par ailleurs, LE DRU (*in litt.*) signale qu'il n'a pas de preuve de reproduction ancienne, bien que, pendant la même période, il ait pu la contacter dans le camp militaire de la Valbonne (01), mais comme chanteur, sans preuve de reproduction. Certes, l'acquisition de l'espèce dans le Rhône remonte à au moins vingt ans, cependant, son établissement en tant qu'espèce reproductrice probable ou certaine reste récente à l'échelle du département (tab. 2 et 3). À cet égard, les indices de reproduction probable (codes atlas 4 à 10) ont été utilisés dans la base pour implémenter les observations de 86 individus de mars 2009 à juin 2021. Ces nidifications probables sont mentionnées entre les mois de mars et les mois d'août.

Code atlas	(Plusieurs éléments)											
Somme de Nombre	Étiquettes de colonnes											
Étiquettes de lignes	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2020	Total général	
<input checked="" type="checkbox"/> Fauvette mélanocéphale		5	26	12	7	5	5	4	6	7	9	86
mars			8	5	2		2				2	19
avr		3	15	2	3	2	1		4			30
mai			2	1	2		2	2	2	7	5	23
juin			1			2		2			2	7
juil				4		1						5
août		2										2
Total général		5	26	12	7	5	5	4	6	7	9	86

Tableau n°2 : mentions des nidifications probables dans le Rhône entre 2009 et 2021 (N = 86).



Photo n°5 : Fauvette mélanocéphale, Montagny, mai 2021, Jean-Yves RAVINET

À ces mentions, viennent s'ajouter les preuves de nidification certaine présentées dans le tableau n°3 pendant la même période 2010-2020.

Code atlas		(Plusieurs éléments)			
Somme de Nombre		Étiquettes de colonnes			
Étiquettes de lignes		2010	2016	2020	Total général
Fauvette mélanocéphale		9	1	4	14
mai			1	3	4
juin				1	1
juil		9			9
Total général		9	1	4	14

Tableau n°3 : mentions des nidifications certaines dans le Rhône entre 2010 et 2020

Deux années ont apporté des preuves certaines de reproduction de *Sylvia melanocephala* dans le Rhône, 2016 et 2020 (codes atlas 11 à 18) pour 14 observations entre mai et juillet.

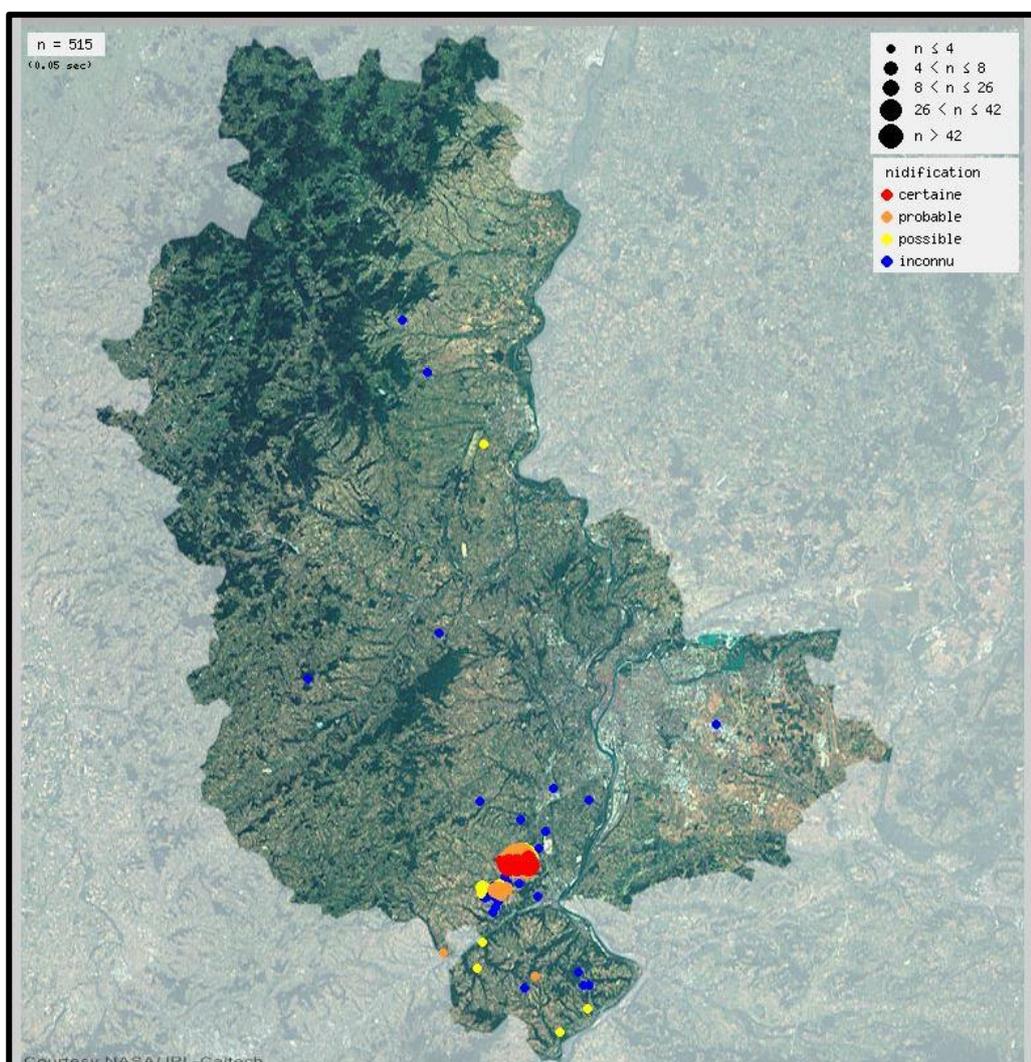


Figure n°4 : zone de reproduction de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* dans le Rhône entre 2010 et 2021- (Faune-Rhône – Analyse multicritères).

La figure n°4 met en évidence que le noyau de reproduction reste bien centré sur le plateau mornantais et le sud du département, alors qu'effectivement, un phénomène de dispersion des contacts due à la pression d'observation est constaté. Seule une observation de reproduction possible en Val de Saône est mentionnée au nord de Lyon.

Cet ensemble nous conduit à nous interroger sur la raison de cette situation. Il est possible que des éléments de réponse se trouvent dans les habitats et les paysages qui caractérisent le plateau mornantais et le sud du département.

TISSIER (op. cit.) décrit ce secteur comme une zone où l'on trouve « *des milieux naturels peu répandus dans le département du Rhône : landes sèches à caractère méridional et prairies humides, qui abritent des espèces patrimoniales Des pâturages et des cultures participant à la diversité des écosystèmes avec des haies, des alignements de grands arbres et des bosquets* ». Ces éléments rejoignent la description que fait le CEN Rhône-Alpes pour l'Espace Naturel Sensible de ce plateau « *Avec son alternance de milieux secs et de milieux humides, le plateau mornantais offre une grande diversité de paysages...* ». <https://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/rhone/lespace-naturel-sensible-du-plateau-mornantais/>.

Cette mosaïque apparaît favorable au développement de la population de cette espèce sur le plateau.

L'année 2021 vient en partie confirmer cela. L'examen des données les plus récentes (janvier à juin 2021) met en évidence que l'espèce a été trouvée en reproduction certaine dans trois nouvelles communes, qui n'étaient pas mentionnées jusqu'en mars 2021, au moment de l'extraction initiale des données : Saint-Laurent-d'Agny, Irigny et Saint-Romain-en-Gier.

Au total, le noyau de population en période de reproduction touche huit communes dont les trois dernières très récentes. Cela représente une surface de 75,58 km², soit à peine 3 % de la surface du département en excluant la superficie métropolitaine.

Aucun auteur ne donne, à notre connaissance, pour le moment, une estimation du nombre de couples reproducteurs dans le département. Au vu des données et de l'analyse réalisée, nous suggérons qu'une estimation réaliste, mais très prudente, pourrait se situer entre 6 et 10 couples, soit un couple pour plus de 10 ha, ce qui correspond aux données récentes de la littérature (GILOT (a), op. cit.). Une estimation plus haute serait possible, mais mériterait solidification.

Discussion – Conclusion

La situation de ces quatre fauvettes dans le département est intéressante parce que différente, mais assez complémentaire. Remarquons, en premier lieu, que, quelle que soit la saison, hormis pour *Sylvia hortensis*, les observations récentes se réalisent en majorité souvent dans les mêmes lieux du sud du département, sur le plateau mornantais. Il est assez remarquable que les individus des différentes espèces soient contactés dans les mêmes milieux, parfois dans les mêmes sites, à des saisons différentes ou pendant la même saison. Ceci pourrait bien attester, bien que nous n'ayons pas d'éléments statistiques robustes pour le mettre en évidence, un effet "milieu", voire un effet "site", et peut-être également un effet "présence d'autres espèces".

Par ailleurs, nous sommes également bien conscients qu'un panel bien large d'autres facteurs jouent et ne peuvent être interprétés au niveau local ; c'est d'ailleurs pour cela que nous nous sommes bien gardés de nous lancer dans des analyses plus poussées qui, *in fine*, auraient été davantage contre productives, à cette échelle, qu'autre chose. Cependant, nous pouvons imaginer que des variables climatiques (température, proportion de précipitations, durée d'ensoleillement et intensité de chaleur, par exemple) et de structure de végétation seraient susceptibles d'avoir une influence, et, là aussi, c'est une piste de réflexion qu'il nous semblerait utile de conduire à une échelle plus vaste comme celle de la région afin de mettre en évidence l'hypothèse suivante : comment la distribution et les limites de répartition en période de reproduction de ces fauvettes et, en particulier, celles de *Sylvia melanocephala* et celles de *Sylvia cantillans*, ont progressé à l'échelle rhônalpine et quels en sont les facteurs discriminants ? Cela, il nous semble, permettrait d'apporter un écot aux enquêtes qui sont lancées depuis cette année et qui vont certainement faire ressortir des évolutions par rapport au début de la décennie précédente.

Olivier IBORRA

olivier.iborra@gmail.com

Remerciements

Il m'est agréable de remercier ici tous les observateurs qui ont fait remonter les données dans la base *Visionature*, car c'est grâce à eux, avant tout, que cette note a pu être réalisée. Dans le strict respect de la légalité et conformément au règlement européen sur le RGPD, nous ne pouvons plus citer nommément les observateurs. Qu'ils soient ici tous remerciés, même si c'est à titre anonyme. Merci à Dominique TISSIER qui m'a donné l'opportunité de rédiger cette note et qui a relu une première version du manuscrit, à Cyrille FREY qui m'a transmis, sur simple demande, les données de la base, socle de cette note. Merci aux ornithologues chevronnés, Vincent GAGET, Bertrand DI NATALE, Arnaud LE DRU et Régis ANDRÉ, d'avoir répondu avec une réactivité enthousiasmante à mes sollicitations pour d'éventuelles données anciennes de baguage ou autre, pour la Fauvette mélanocéphale. Merci à tous les relecteurs pour leurs remarques constructives, permettant d'améliorer la rédaction de ce manuscrit.

Bibliographie

- **BERNARD A. (1987)**. Note de la rédaction (une Fauvette mélanocéphale à Bron). *L'Effraie* n°5, CORA-Rhône, page 54.
- **COCHET G & LADET A. (2003)**. Fauvette passerinette *Sylvia cantillans*. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA : 213.
- **DUBOIS P.J. (2007)**. *Avifaune française et changement climatique - une évaluation*. LPO-Ministère de l'Écologie de l'Aménagement et du Développement Durable. Fondation Nature & Découvertes, 57 pages.
- **DUBOIS P.J., LE MARÉCHAL P., OLIOSO G. & YÉSOU P. (2008)**. *Nouvel Inventaire des Oiseaux de France*. Delachaux et Niestlé, Paris, 560 pages. Voir pages 139-140.
- **FRANÇOIS DUMONT G. (2019)**. La ruralité en France : marginale ou significative ? *Revue Politique et Parlementaire*. Colin : 127-139. fihal-02510674f.
- **GILOT F. (2015a)**. Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* in ISSA N. & MULLER Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **GILOT F. (2015b)**. Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* in ISSA N. & MULLER Y. Coord. *Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale*. LPO/SEOF/MNHN. Delachaux & Niestlé, Paris.
- **IBORRA O. (2010)**. Réflexion sur le statut régional de 4 espèces du genre *Sylvia* en Rhône-Alpes. Évolution des observations de *Sylvia hortensis*, *Sylvia undata*, *Sylvia cantillans* & *Sylvia melanocephala* au nord de Valence. *Le Bièvre* Tome 24 : 7 – 18.
- **IBORRA O. et LADET A. (2003)**. Fauvette orphée *Sylvia hortensis*. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA : 215.
- **JIGUET F., VORISEK P., KELLER V. & HERRANDO S. (2021)**. EBBA2 : Le nouvel atlas européen des oiseaux nicheurs vient de paraître. *Ornithos* n°28-1 : 48-52.
- **KELLER V., HERRANDO S. & VORISEK P. (2020)**. *European Birds Breeding Atlas 2 : distribution, abundance, and change*. European Bird census council & Lynx Edicions, Barcelona.
- **LADET A. (2003)**. Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*. *Les oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes*. CORA : 214.
- **LE COMTE L. & TISSIER D. (2019)**. *Les oiseaux du Rhône et de la Métropole de Lyon*. Chante-Éditions, Saint-Genis-les-Ollières : 283 pages.
- **MAYAUD N. (1936)**. *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques. André BLOT éditeur, Paris, 220 pages.

- MEZZANI S. (2002). Nidification de la Fauvette mélanocéphale en Saône-et-Loire en 2001. *Ornithos* 9(3) : 109 – 112.
- MEZZANI S. (2005). Suivi de la Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* en Bourgogne de 2001 à 2004. *Bourgogne Nature* 1 : 27 – 35.
- OLPHE-GALLIARD L. (1891). Catalogue des Oiseaux des environs de Lyon, in *L'Effraie* n°48, LPO-Rhône – mis en forme et commenté par D. TISSIER : 74 pages (4-35).
- RENAUDIER A. (1997-1998). Les oiseaux du Rhône. *L'Effraie* n°13, CORA-Rhône, pages 15-35.
- TISSIER D. (2017). *Les oiseaux des Coteaux et Monts du Lyonnais*. Chante-Éditions, Saint-Genis-les-Ollières : 172 pages.

Webographie

<https://www.faune-ain.org>

<https://www.cen-rhonealpes.fr/les-territoires/rhone/lespace-naturel-sensible-du-plateau-mornantais/>

<https://www.faune-ain.org>

<https://www.faune-rhone.org/>

https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=20088

https://www.faune-rhone.org/index.php?m_id=41

<https://www.oiseauxdefrance.org>.

<https://www.regions-et-departements.fr/departement-69-rhone>

Résumé

La situation de quatre espèces de sylviidés, Fauvette orphée *Sylvia hortensis*, Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*, Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* et Fauvette pitchou *Sylvia undata*, est considérée dans le Rhône entre mars 2001 et juin 2021, sur un lot de 618 observations issues de la base de données www.faune-rhone.org. Dans ces données, *Sylvia melanocephala* prend une part écrasante (N = 597 - 97 %). La situation des 4 espèces est analysée. Pour chacune d'elles, un lien est réalisé avec la cartographie de modélisation de reproduction (EBBA 2, 2020). Deux espèces, *Sylvia cantillans* et *Sylvia melanocephala*, méritent une attention particulière en période de reproduction dans le Rhône. Pour la première, deux données en période de reproduction sont disponibles dont l'une très récente en mai 2021. Pour la seconde, et pour la première fois, une estimation du nombre de couples, méritant toutefois consolidation, est avancée au vu des données disponibles : entre 6 et 10 couples pour ce nicheur récent, puisque, avant la dernière décennie, il n'était pas reproducteur dans le département.

Abstract

The status of four species of sylviiidae Western Orphean Warbler *Sylvia hortensis*, Sardinian Warbler *Sylvia melanocephala*, Subalpine Warbler *Sylvia cantillans* and Dartford Warbler *Sylvia undata*, is examined in the Rhône department between March 2001 and June 2021, for a series of 618 records from the www.faune-rhone.org database. In these data, *Sylvia melanocephala* takes an overwhelming share (N = 597 - 97%). The status of the 4 species is analyzed. For each of them, a link is made with the mapping of reproduction modelling (EBBA 2, 2020). Two species, *Sylvia cantillans* and *Sylvia melanocephala*, deserve special attention during the breeding season in the Rhône department. For the first, two data during the breeding season are available, one of which is very recent in May 2021. For the second, and for the first time, an estimate of the number of pairs, requiring consolidation, however, is proposed in view of the available data: between 6 and 10 pairs for this recent breeder, since, before the last decade, it was not breeding in the department.

ANNEXE 1

Extraits de MAYAUD N. (1936). *Inventaire des Oiseaux de France*. Société d'Études ornithologiques.

- **Fauvette pitchou (MAYAUD 1936) :**
Nidificatrice : du midi méditerranéen jusqu'aux Causses et aux Cévennes; brandes et garrigues et landes du sud-ouest de la France. Commun. Sédentaire. Un peu erratique ou transhumant en hiver ; hiverne en Camargue.
- **Fauvette passerinette (MAYAUD 1936) :**
Nidificatrice : sud-est de la France, de la Savoie aux Causses et aux Pyrénées ; Corse.
Migratrice : très probablement migratrice et seulement estivale en France ; cependant citée par DEGLAND et GERBE comme sédentaire en Provence et Languedoc (notée en novembre en Camargue) ; paraît seulement estivale en Corse d'avril à octobre.
- **Fauvette orphée (MAYAUD 1936) :**
Nidificatrice : moitié sud de la France, jusqu'en Côte-d'Or, et çà et là dans les départements de l'Est ; assez rare dans l'Ouest où son habitat paraît moins étendu qu'autrefois ; Nord ??
Seulement estivale.
Migratrice : de passage en avril et en août-septembre-octobre.
Pas signalée en Corse.
- **Fauvette mélanocéphale (MAYAUD 1936) :**
Nidificatrice : Midi méditerranéen de la France ; Corse. Signalée probablement par erreur au pied des Pyrénées centrales. Paraît sédentaire.
Migratrice : peut-être un peu erratique en hiver : signalée en cette saison, en Camargue où elle ne paraît pas nicher.



Photo n°6 : Fauvette mélanocéphale, Camargue, mai 2014, Guillaume TISSIER